



## La municipalité vous informe

### VŒUX COMMUNAUX 2016

Madame, Monsieur

Au nom du conseil municipal, je suis heureux de vous inviter **le vendredi 22 janvier 2016 à 20 heures** à l'occasion des vœux 2016 qui se dérouleront à la salle des fêtes.

Dans cette attente, je vous souhaite à tous de vivre de chaleureux moments en famille ou entre amis à l'occasion de ces fêtes de fin d'année.

*Excellentes Fêtes à tous*

*Bruno LÉGER*

### REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 10 NOVEMBRE 2015

#### Avis sur le Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (SDCI)

Le SDCI proposé par madame la préfète est le regroupement de 11 intercommunalités plus la commune nouvelle de Cherbourg en Cotentin

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- Désapprouve le projet de la SDCI présenté par Madame la Préfète de la Manche, notamment en déplorant la méthode, le calendrier, le non-respect des territoires et l'absence d'appréciation des conséquences de cette nouvelle organisation territoriale sur les compétences, les budgets communaux, la fiscalité des ménages et des entreprises, l'activité économique.
- Demande à Madame la Préfète, comme elle nous y invite dans son courrier du 2 octobre 2015, l'inscription au SDCI d'une proposition alternative d'organisation territoriale répondant à l'objectif de rationalisation posé par la loi NOTRe ; à savoir la fusion de la Communauté de Communes de la Hague avec celles des Pieux, de Douve et Divette et de Côte des Isles, conformément à la délibération du conseil communautaire de la Communauté de Communes de la Hague du 26 juin 2015.

## **Médiathèque**

Le conseil municipal approuve le coût estimatif de l'opération à 300 000 € ainsi que le lancement de la réalisation de l'esquisse et de l'avant-projet sommaire. Il sollicite la communauté de communes de la Hague et le conseil départemental afin d'inscrire le projet dans le 3<sup>ème</sup> contrat de territoire.

## **Ancienne gendarmerie**

Après étude de trois devis pour les différents diagnostics amiante et plomb, c'est l'entreprise EX'IM EURL F.E.D. de Bricquebec qui est retenue :

- Diagnostic plomb 200.00 € HT
- Diagnostic amiante 750.00 € HT
- Analyse l'unité 30.00 € HT le prélèvement MOLP (Microscopie Optique à Lumière Polarisée)
- Analyse l'unité 45.00 € HT le prélèvement META (Microscopie Electronique à Transmission)

## **Attribution parcelle du lotissement Cotis capel**

Vu le courrier de messieurs COLLET Guillaume et Alexandre. Le conseil municipal décide de céder la parcelle N° AB 722 d'une surface de 522m<sup>2</sup> au prix de 63,21€ le m<sup>2</sup> soit un prix TTC de 36 027.42€

## **Immeuble cadastré section AB N° 150 qui abrite la banque postale et jouxte la mairie**

Le conseil municipal accepte de se porter acquéreur et entend user de son droit de préemption pour le bien désigné ci-dessus au prix de 145 000 € hors frais d'acquisition notariés. Le conseil municipal autorise monsieur le maire à entamer les démarches auprès d'établissements financiers afin de recueillir leurs offres de financement de ce bien pour un montant de 160 000 € sur une durée de 15 ans.

## **Création d'un club house à la Halle des sports**

3 devis ont été sollicités pour une mission de maîtrise d'œuvre.

Le conseil municipal décide de retenir la proposition de monsieur Jack DE LA LLAVE, architecte pour un montant de 3480€ TTC. Esquisse, avant-projet et dépose du permis.

## **Création de toilettes accessibles à la Halle des sports - Création d'un local de rangement à la salle polyvalente**

2 devis ont été sollicités pour une mission de déclaration préalable c'est l'entreprise Hag'plan qui est retenue pour un montant de 1 080€ TTC pour chaque dossier.

## **Achat de poteaux pour sécuriser le trottoir devant le collège**

3 devis ont été sollicités et c'est l'entreprise LECOUFLE qui est retenue pour un montant de 2 100€ TTC.

## **Recrutement sur le poste d'adjoint d'animation de 2<sup>ème</sup> classe à l'EAJE « La marette »**

29 candidats ont postulé et 4 ont été reçus par la commission E.A.J.E. « La Marettte » pour un entretien le 9 novembre dernier. C'est monsieur Jimmy BOURGET, qui est retenu sur ce poste.

## **Déplacement de l'arrêt de bus de la rue Jallot à la rue Coriallo**

Les aménagements « quai de bus » nécessaires pour la descente et la montée des usagers du réseau de bus grèveraient des places de stationnement sur la rue Jallot. Afin d'y remédier, monsieur le maire propose que l'itinéraire des bus n'empreinte plus la rue Jallot et pour ce faire propose de déplacer l'arrêt bus existant sur l'anneau de la cité Coriallo.

Le conseil adhère totalement à cette proposition.

## Gôter à l'E.H.P.A.D.

La commune a offert un goûter et des chocolats aux résidents de l'E.H.P.A.D. Roland RICORDEAU à l'occasion des fêtes de fin d'année.



## CEREMONIE DU 11 NOVEMBRE



Recueillement au monument aux morts ; à l'occasion de la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918.

## TRAVAUX CORIALLO



Les travaux coté coriallo sont en bonne voie ; ceux de la place de la madeleine reprendront début janvier 2016

## TRAVAUX du HAMEAU FABIEN

Le début des travaux est prévu pour la deuxième quinzaine de janvier 2016

### INSCRIPTIONS LISTES ELECTORALES

Les citoyens français peuvent s'inscrire sur les listes électorales au plus tard le 31 décembre 2015.

- Les personnes déjà inscrites n'ayant pas déménagé, n'ont aucune démarche à faire.
- Pour les jeunes de 18 ans, l'inscription est automatique.
- Pour les personnes ayant déménagé, une nouvelle inscription sur les listes électorales est nécessaire : elle fait l'objet d'une démarche volontaire, à effectuer au plus tôt.

L'inscription sur les listes électorales est possible selon 3 modalités :

- soit en se rendant à la mairie avec les pièces exigées (formulaire d'inscription, pièce d'identité et justificatif de domicile),
- soit par courrier en envoyant sans tarder à la mairie le formulaire d'inscription, une photocopie d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile,
- soit par internet, en utilisant le téléservice proposé par [mon.service-public.fr](http://mon.service-public.fr).

### INCIVILITES

Malheureusement, nous constatons des dégradations inacceptables dans les abris-bus, sur les murs des bâtiments publics par des tags.

A chaque fois, une plainte sera déposée à la gendarmerie.

### DIAGNOSTIC de TERRITOIRE

Un groupe de travail représentant toutes les communes a été mis en place par le centre intercommunal d'action sociale du territoire de la Hague. Il a pour objectif de faire un diagnostic des besoins dans le but d'orienter la politique du territoire pour les prochaines années. Les sujets abordés sont variés : loisirs, logement, parentalité, dépendance, santé,... Les habitants de notre commune âgés de 52 ans et plus recevront, dans les prochains jours un questionnaire. Nous vous demandons de réserver un bon accueil à cette initiative. Le référent nommé pour la commune de Beaumont Hague est madame Françoise LE GOFF.

<http://beaumont-hague.fr/>  
[contact@beaumont-hague.fr](mailto:contact@beaumont-hague.fr)

Mairie de BEAUMONT HAGUE(50440) B.P. 126

Tél. 02.33.01.57.20 Fax. 02.33.52.06.77

Tirage à 720 exemplaires

Directeur de publication Bruno LÉGER, maire de Beaumont-Hague

Imprimé avec un matériel écologique 